



LEGENDE
 PRESCRIPTIONS EDUCIETES PAR LE P.L.U.

- Liste de zone de secteur.
- Espaces Boisés Classés (EBC) significatifs à conserver ou à créer.
- Emplacement réservé pour ouvrage public, installation d'intérêt général, équipement - création de voirie.
- Nombres d'opérations (cf. Liste des emplacements réservés)
- Marge de recul des constructions par rapport à l'axe de la RD 900 (largeurs L111-9 à L111-10 du code de l'urbanisme)
- Signal à respecter pour des motifs d'ordre technique (préservation, maintien ou remise en état des continuités écologiques)
- Coupures d'urbanisation
- Liste des espaces protégés du paysage
- Bande des 100 mètres inconstructibles
- Secteur faisant l'objet d'opérations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Elément de paysage (haies, alignements d'arbres isolés à protéger, Nombres d'arbres (cf. Liste des éléments de paysage)

ZONES INONDABLES
 Selon le Plan de Prévention des Risques Inondation approuvé par arrêté préfectoral n° 2016-06-2021

- Développement des zones inondables du PPRi de la commune de Balaruc-le-Vieux (reporter le maître indicateur sur les plans de zonage) Voir détails en annexe A.3

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Désignation	Budgétaire	Superficie (en m2)
1	Traverse publique / Espace vert et espace piétonne	Commune	1270
2	Voie d'axe routière de la rue de la Trévis	Commune	347
3	Voie d'axe routière de la rue de la Trévis / futur TSP	Commune	795
4	Remplacement du trottoir au sein de l'espace commercial de Balaruc	Commune	470
5	Mise à 2x2 voies de la RD900, échangeur et bretelles d'accès quartier de l'Oratoire	Conseil Départemental	14879
6	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales (quartier de l'Oratoire)	Commune	800
7	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales (trou de Mandabail)	Commune	996

